



BÜLTEN BULLETIN



**INFO-TÜRK AJANSI
INFO-TÜRK AGENCY
AGENTSCAP INFO-TÜRK
AGENCE INFO TÜRK
INFO-TÜRK AGENTUR**

COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION
SQUARE CH.M.WISER, 13/2 - 1040 BRUXELLES
TEL: (32-2) 230 34 72 - DEPOT LEGAL 2198
COMPTE BANQUE D'INFO-TÜRK 310-0148714-02

PERIODIQUE MENSUEL
5ème année - Novembre 1980
Français 49
Abonnement annuel
Benelux 200 FB
Etranger 250 FB

Reproduction de nos articles
autorisée avec la mention
de la référence Info-Türk

APPEL AUX INSTITUTIONS EUROPEENNES



"Le fascisme qui resurgit en Europe, est au pouvoir en Turquie depuis le coup d'état militaire du 12 septembre 1980.

"-Le Parlement a été dissous, tous les pouvoirs, législatif, exécutif et juridique son entre les mains sanglantes d'une junte fasciste de 5 généraux.

"-Plus de 50.000 personnes sont arrêtées. Les dirigeants de la Confédération des Syndicats Progressistes (DISK) sont en prison depuis 2,5 mois. Chaque jour une nouvelle vague d'arrestations et de procès est lancée contre les organisations politiques et démocratiques.

"-La junte fasciste est arrivée au pouvoir soit disant pour arrêter le terrorisme alors que depuis, les escouades de la mort de l'Armée sèment la même terreur en assassinant 5 à 10 personnes à chaque opération.

"-Déjà 3 activistes politiques ont été pendus, plus de 150 autres attendent leur tour dans les tribunaux militaires.

"-La torture est devenue une pratique courante, plusieurs détenus progressistes, se "suicident" au commissariat pendant l'interrogatoire.

./.

"-La presse, la TV, la radio le cinéma sont censurés. Tous les journaux et périodiques progressistes sont interdits.

"-Les droits de convention collective, de grève, d'activités syndicales des ouvriers sont abolis. Les ouvriers sont forcés à travailler avec les salaires d'il y a 3 ans alors que depuis l'inflation a gallopé de 300 %.

"-La tyrannie sur le peuple Kurde à l'Est du pays ne connaît plus de bornes, les villages Kurdes sont bombardés, pillonnés par les avions de l'armée.

"-La junte des 5 généraux, tout en suspendant la Constitution, décrète chaque jour de nouvelles lois anti-démocratiques pour institutionaliser son régime.

"-La Convention Européenne sur les Droits de l'Homme est piétinée par les bottes militaires en Turquie.

"-Tenant compte de tous ces faits, comment un pays sous le joug d'un régime fasciste peut-il garder sa place au Conseil de l'Europe?

"-Comment peut-on maintenir des relations de membre associé par la Communauté Européenne avec un régime fasciste?

"-Nous lançons un appel urgent à toutes les forces démocratiques et anti-fascistes de l'Europe, et surtout au Conseil de l'Europe et au Parlement Européen à exprimer leur solidarité avec la lutte des peuples de Turquie pour l'établissement de la démocratie, et à lutter par tous les moyens qu'ils ont à leur disposition pour dénoncer et isoler la junte fasciste des généraux."

Ceci est l'appel lancé par le Comité de l'Unité pour la Démocratie en Turquie paru le 24 novembre 1980.

L'information détaillée relative à la violation des Droits de l'Homme par la junte a été publiée dans le numéro précédent du Bulletin (Octobre 1980) dans lequel il fut rappelé que si les institutions Européennes ne réagissaient pas rapidement sur ce sujet, demain serait trop tard.

Amnesty International et la torture en Turquie

De fait, le mois de novembre témoigne des conversations à divers échelons internationaux sur la situation en Turquie.

A la conférence de l'Internationale Socialiste qui se tenait à Madrid et qui rassemblait 500 représentants des 42 pays membres, le président réélu W. Brandt exprima ses regrets quant à la non participation de ses amis du "Parti Républicain du Peuple turc" et souhaita qu'il leur serait bientôt possible de "contribuer activement au retour de la démocratie" et que "les généraux soient suffisamment avisés pour le permettre."

Ensuite le Conseil de l'Europe, discutant des moyens de prévention du terrorisme sans compromettre les institutions démocratiques, débatta de la situation en Turquie sans pour autant adopter aucune résolution.

La 26ème réunion annuelle de l'Assemblée Nord Atlantique, dans sa résolution sur "la crise turque", recommanda au Conseil National de Sécurité turc et au gouvernement par intérim d'exécuter rapidement leur engagement afin de restaurer la démocratie en prenant les mesures qui s'imposent et pressa les membres des gouvernements de l'Alliance Atlantique Nord d'exprimer leur "intérêt à un retour rapide aux institutions démocratiques en Turquie et à la solution de sa situation de crises."

Quant au Parlement Européen, le cas de la Turquie fit l'objet d'une discussion lors de la session du 21 novembre 1980. Mr E. Berlinguer, au nom du groupe communiste, proposa de rompre les relations avec la Turquie. Le Président du groupe Socialiste, Mr E. Glinne affirma que le retour à un régime constitutionnel et démocratique est la condition préalable au maintien des relations bilatérales. Malgré ces interventions, la majorité du Parlement n'a pris aucune décision sur trois projets de résolutions et les transmis aux commissions intéressées.

Tandis que les parlementaires des institutions Européennes n'ont arrêtés aucune décision sur la question turque, les sections belges et françaises d'Amnesty International ont publié le 27 novembre un communiqué de presse

denonçant la torture policière du régime militaire.

Amnesty International dénonce au moins 8 morts depuis le coup d'état de personnes placées sous surveillance policière. Quatre des huit morts suspects sont consécutives à des tortures, pour deux autres cas les policiers sont accusés d'avoir assassiné les victimes (pour les détails voir le Bulletin octobre 1980)

Outre ce qui a été mentionné dans le précédent numéro du Bulletin, le quotidien Hürriyet dénonce que l'éditeur İlhan Erdost, lors de son transfert du centre de police militaire à la prison militaire de Mamak, fut tué par un soldat qui lui administra des coups de crosse sur la tête, le 12 novembre.

Les journaux à la même date rendent public qu'un détenu de la prison militaire de Mamak, Bekir Bağ, se serait "suicidé" après avoir écrit une lettre à ses parents.

En date du 16 novembre 1980, le quotidien Hürriyet informa qu'un étudiant progressiste, İbrahim Eski, est mort en tombant dans l'obscurité durant une enquête effectuée par la police à l'endroit où le crime dénoncé s'est produit. Un chef de police et 11 policiers sont accusés d'avoir tué le détenu par la torture au centre de police d'Ankara et d'avoir ensuite porté son corps à l'endroit de l'enquête.

Nouveaux procès publics et peines de mort

A la suite de l'exécution de trois jeunes activistes politiques (cfr Bulletin octobre 1980), les procureurs militaires continuent la vague des procès publics avec, pour plusieurs détenus, demande de la peine capitale.

EXECUTIONS

9 octobre 1980 : Necdet Adali et Mustafa Pehlivanoglu (Ankara)
27 octobre 1980 : Serdar Soyergin (Adana)

PEINES CAPITALES

Kemal Ergin (de gauche -en fuite-), İsa Armagan (de droite -en fuite-), Mehmet Ali Ağca (de droite -en fuite-), Kadir Tandogan, Ahmet Saner, Recep Sariaslan et Erdal Eren (tous de gauche).

Ces sept condamnations ont été confirmées par la juridiction militaire suprême. Après l'approbation du Conseil National de Sécurité, Tandogan, Saner, Sariaslan, et Eren seront exécutés.

Autres condamnations à mort :

İbrahim Çiftçi (de droite -par le tribunal militaire du Quartier Général de la loi martiale)

Fikri Arıkan, Kemal Özdemir, Eyüp Özmen (de droite -par le T.M. du Q.G. de la L.M. à Ankara)

Mervan Sebanu, Mustafa Seseyvis, Hüseyin Abdullah et Muhammed Dip Ebuzerrat (guerillos palestiniens par le TM du QG de la LM Ankara)

Mehmet Ertürk (de gauche par le TM du QG de la LM Adana)

Cengiz Ayhan (de droite par le TM du QG de la LM İstanbul)

22 personnes (de droite - condamnées par le TM du QG de la LM Adana pour le massacre de Kahramanmaraş fin 1978).

Ahmet Erhan (de gauche -par le TM du QG de la LM İstanbul)

İsmail Arıcı (de droite -par le TM du QG de la LM Adana)

İman Yılmaz (par la Haute Cour Criminelle d'Antalya)

İsmet Şahin (Par le TM du QG de la LM İstanbul)

Orhan Aydın (par le TM du QG de la LM Diyarbakır)

CAS POUR LESQUELS LA PEINE CAPITALE EST REQUISE

Outre les 32 activistes politiques dont le procès avait déjà débuté avant le coup d'état, les cas suivants ont été récemment portés devant les juridictions militaires :

11 des 20 défenseurs du "Procès du Groupe de Partisan" sont sous la menace de la peine de mort. Ils sont jugés par le TM du QG de la LM Ankara depuis le 7 novembre

30 des 74 défenseurs du "Procès du Groupe de Dev-Yol" sont jugés par le TM du QG de la LM Ankara depuis le 19 novembre.

6 des 41 défenseurs du "Procès du Groupe de Dev-Sol" sont jugés par le TM du QG de la LM Istanbul depuis le 19 novembre.

8 activistes de droite pour lesquels la peine de mort a été requise, sont jugés par le TM du QG de la LM depuis le 22 novembre.

10 activistes de gauche divisés en deux groupes sont jugés avec la même requête par le TM du QG de la LM Egée depuis le 23 novembre.

Donc, depuis la fin de novembre 1980 :

3 personnes ont été exécutées

7 condamnations à mort ont été confirmées par la Cour Suprême militaire

37 personnes condamnées à mort, mais dont la condamnation n'a pas encore été confirmée par la haute cour.

97 détenus politiques sont actuellement déférés devant les juridictions militaires sous la menace de leur condamnation à mort.

AUTRES PROCES PUBLICS CONTRE LES PROGRESSISTES

Depuis le coup d'état militaire du 12 septembre la majorité des requêtes visant à l'application de la peine de mort concernent les mouvements progressistes. Partisan, Dev-Yol, Dev-Sol sont des groupes de gauche.

D'ailleurs de nouveaux procès publics continuent à s'ouvrir contre les organisations progressistes et contre lesquelles le pouvoir militaire requiert des peines très lourdes :

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS (TÖB-DER) : Le président Gültekin Gazioglu et 63 autres dirigeants de cette organisation professionnelle seront jugés après leur arrestation par le TM du QG de la LM Ankara. Accusés de la violation de l'article 141 du C.P. Turc ils sont menacés d'un emprisonnement de 15 ans.

ASSOCIATION POUR LA CULTURE PROGRESSISTE DE LA TURQUIE ORIENTALE (DDKD) : 64 membres de cette organisation culturelle sont jugés après leur arrestation par le TM du QG de la LM Diyarbakir. Ils sont accusés d'avoir menés des activités séparatistes.

PARTI TURC DES TRAVAILLEURS ET PAYSANS (TIKP) : Le Président Dogu Perincek et 41 autres administrateurs de ce parti pro-chinois seront jugés après leur arrestation par le TM du QG de la LM Ankara sur base de l'art. 141 du C.P. Turc.

Les procureurs militaires sont habilités à procéder à d'autres procès publics contre toutes organisations progressistes. Le ministre de l'Intérieur informa qu'entre le 12 septembre jusqu'à la fin novembre 5.850 personnes ont été arrêtées et seront poursuivies devant les juridictions militaires dès que leur dossier seront complets.

De même 66 parlementaires seront poursuivis devant les juridictions civiles ou militaires pour leurs actes ou déclarations. 34 de ces parlementaires ont déjà fait l'objet d'une procédure d'arrestation. Parmi eux se trouvent Alparslan Türkeş, président du Parti d'Action Nationaliste (MHP) et Necmettin Erbakan, président du Parti de Salut National (MSP).

Tout comme pour les dirigeants de deux autres partis qui avaient été représentés au Parlement, Bülent Ecevit et Süleyman Demirel, anciens premiers ministres et respectivement présidents du Parti Républicain du Peuple (CHP) et du Parti de la Justice sont aussi jugés, sans arrestation, sous diverses accusations.

∕.

Tous les griefs portés contre Ecevit et Demirel démontrent clairement l'intention de les empêcher de jouer un rôle important dans la direction de la Turquie si la démocratie était restaurée. Outre ces poursuites légales déshonorantes la junte militaire annonça qu'elle prenait les mesures légales en vue d'interdire la possibilité pour les hommes politiques d'être président de parti au-delà d'une certaine période. Suite à cette déclaration Ecevit démissionna de la présidence du Parti Républicain du Peuple (CHP). "J'ai décidé de ce départ, qui maintenant était de toute façon inévitable" a-t-il écrit dans une déclaration dont la publication par les journaux est interdite par la junte.

INTERDICTION D'UN QUOTIDIEN KEMALISTE PAR LA SOIT-DISANTE JUNTE "KEMALISTE"

Outre l'interdiction de plus de 50 journaux progressistes et périodiques ainsi que l'établissement d'une censure draconienne sur la presse pro-gouvernementale, la publication du quotidien Cumhuriyet fut suspendue dès le 11 novembre 1980, par application de la Loi Martiale. Un bref communiqué émanant du commandement a accusé le quotidien d'avoir calomnié Mustafa Kemal Atatürk, fondateur de la République et aussi d'avoir publié des "informations erronées et exagérées".

Pourtant, l'interdiction du Cumhuriyet sur base de calomnie à Mustafa Kemal est loin d'être convaincante, d'autant que ce quotidien, l'un des plus anciens de Turquie, fut fondé par Mustafa Kemal lui-même. Depuis lors, Cumhuriyet fut toujours considéré dans la presse comme un instrument de propagande du Kemalisme. De fait, la seule raison de cette interdiction était l'information publiée par Cumhuriyet en date du 10-11 novembre 1980 sur la dégradation de la situation économique et sociale. (cfr page 6)

D'autre part, certains milieux qui ont encouragé et organisé le terrorisme politique en Turquie se trouvent fort embarrassés par les révélations du Cumhuriyet en rapport avec la contrebande d'armes et les activités du département de Contre-Guérilla au Quartier général de l'Etat-Major (cfr le Bulletin de septembre 1980). Quelques jours auparavant, l'un des principaux trafiquant d'armes a entamé une procédure afin de réclamer un dédommagement de 35 millions de livres turques.

Une autre mesure significative quant à la violation de la presse fut la mort de Ilhan Erdost, éditeur des éditions Sol. Pour avoir publié les classiques du marxisme le 8 novembre 1980 Ilhan Erdost et son frère Muzaffer, aussi éditeur aux éditions Sol furent jetés en prison. Après leur interrogatoire et durant leur transfert à la prison militaire de Mamak, Ilhan Erdost fut tué à coups de crosse sur la tête par un soldat. Plus tard, son frère a déclaré que durant leur interrogatoire Ilhan avait été brutalement torturé.

La condamnation des intellectuels progressistes a pris de l'ampleur après le coup d'état. Mr Sadi Ozansu qui a traduit "Introduction au Marxisme" de E. Mandel fut condamné à sept et demi de prison sur base d'avoir "propagé l'hégémonie d'une classe sur les autres". L'art. 142 du C.P. Turc a été emprunté au C.P. de Mussolini en 1936 et est appliqué par les tribunaux militaires dans tous procès politiques.

Bien que certains tribunaux se soient adressés à la Cour Constitutionnelle en vue de faire annuler cet article anti-démocratique, la-dite Cour, après le coup d'état militaire et sous la pression de la junte a décidé en date du 29 novembre que l'article était parfaitement "démocratique et constitutionnel".

L'art. 142 du C.P. Turc trouve aussi son application pour condamner les intellectuels Kurdes qui se battent pour les droits fondamentaux du peuple Kurde. Ainsi, l'ancien ministre des Travaux Publics, Mr Serafetin Elci, arrêté le 26 octobre 1980 par la cour militaire du QG de la LM Ankara, pour "propagande séparatiste". Le maire de la plus importante ville d'Anatolie orientale, Mr Mehdi Zana, est lui aussi recherché par les autorités militaires sur base de la même accusation.

CIBLE PRINCIPALE: LA GAUCHE

Bien que certains dirigeants du parti néo-fasciste (MHP) soient toujours dans les prisons militaires, la junte mène une campagne de liquidation contre les forces de gauche du pays. /.

Kenan Evren, chef de la junte militaire se révéla sous son vrai jour lorsqu'au cours d'un voyage à Izmir et İstanbul en novembre et déclara : "Nous sommes accusés de nous battre uniquement contre la droite. Il est clair cependant que chaque jour des centaines voire des milliers de personnes de la gauche sont prises ou tuées aux cours des opérations. Pour réaliser cette opération de liquidation vous devez nous aider à prendre ceux dont les activités ne nous sont pas connues."

Les nouvelles arrestations massives et les procès (cfr pages 3-4) montrent de façon évidente que la directive du général Evren est en voie d'accomplissement par des unités armées et des groupes de terreur para-militaire. Bien que les chefs de ces groupes soient momentanément en prison pour quelques raisons tactiques, la milice para-militaire "Loups-Gris", opère sous le commandement de la junte afin de "combattre le communisme".

Dans ses discours, le général Evren, déclare constamment que le moment n'est pas propice pour l'instauration d'une assemblée constituante et qu'il est impossible pour le moment d'établir un calendrier quant au retour des civils.

Haydar Saltik, autre général, secrétaire général du Conseil National de Sécurité et connu pour être le "cerveau" de la junte, déclara : "Les forces armées turques ont pris le pouvoir afin d'assurer : A/le maintien de l'existence et de l'indépendance de l'Etat Turc B/le maintien de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale C/l'établissement de l'unité et de la solidarité du peuple turc D/la liquidation des mouvements séparatistes E/l'application des principes kémalistes dans l'administration publique F/la réinstauration d'un Etat dont l'autorité était diminuée voire disparue". Et le chef de la junte s'est fixé pour principe que le CNS ne réintégrerait pas les casernes tant que ses tâches ne seraient accomplies.

Agissant comme corps législatif, le CNS adopte de nouvelles "Lois" en vue d'élargir les pouvoirs des commandants appliquant la Loi Martiale, en mettant les procureurs civils sous l'autorité de la IM, habilitant les gouverneurs dans l'exercice du pouvoir civil d'agir comme commandants chargés d'appliquer la IM, établissant des tribunaux militaires avec un juge unique chargé de juger les délits politiques, autorisant les commandants qui veillent à l'application de la IM de détenir quiconque jusqu'à 90 jours et ce sans mandat de justice etc ...

D'autre part, le gouvernement fantoche de la junte militaire reconnu, le 7 novembre 1980, que 58 lois fondamentales touchant tant les domaines politiques, économiques que sociaux seraient amendés soit par le CNS lui-même, soit par l' "Assemblée Constituante" pour être approuvés par le CNS. Parmi ces lois celles concernant les Partis Politiques, les Associations, les Syndicats, le système électoral, le Code Pénal Turc.

Peut-être qu'après tous ces changements, les généraux accepteront-ils de céder le pouvoir aux civils, mais il est certain qu'il s'agira d'un régime présidentiel placé sous l'autorité d'un "ex-général", avec quelques partis politiques du centre et de la droite et un soit-disant parlement dont le rôle sera limité à celui d'une chambre d'enregistrement. Les généraux ne même pas tolérer l'existence d'un parti social démocrate sous la présidence d'un Ecevit.

ELIMINATION DES SYNDICATS PROGRESSISTES

Depuis deux mois et demi tous les chefs de la Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie (DISK) sont dans les prisons militaires. Tous les syndicats progressistes sont bouclés sauf ceux qui sont affiliés à la confédération pro-gouvernementale (TÜRK-IS) et qui poursuivent des activités administratives.

Les conventions collectives tout comme les grèves sont interdites. 300 mille ouvriers obligés de travailler avec des salaires d'il y a trois ans, tandis que l'inflation pour la même période s'élève à 300%. La junte militaire a l'intention d'accorder un relèvement des salaires de 70% pour tous les travailleurs au lieu des 300%. Par un nouveau décret de la junte la prime d'ancienneté fut limitée. Le ministre des finances lui-même prépare un projet de loi visant au gel des salaires pour une période déterminée.

Mr Ibrahim Denizcier, président de la Confédération des syndicats (TURK-IS) qui n'était pas touchée par la mesure d'interdiction, lui-même s'est plaint de l'attitude de certains "milieux d'affaires" qui essaient de tirer parti de cette situation politique délicate.

Bien que les dirigeants du DISK soient jugés sur base de l'art. 142 du C.P. Turc, les autorités militaires ont dissous un important syndicat affilié au TURK-IS: le syndicat des travailleurs pétroliers est dissous suite à une déclaration de son président qui ne fut même pas publiée par les journaux.

Tandis que son président se plaint de l'attitude de certains "milieux d'affaires", l'administration du TURK-IS maintient sa politique pro-gouvernementale. Ainsi le 21 novembre 1980, le quotidien Tercuman, rapporta que le TURK-IS s'engagea vis-à-vis de la junte d'appuyer tous décrets visant à éliminer l'influence des syndicalistes de tendance socialiste sur la classe ouvrière.

En récompense de cette soumission, le TURK-IS reçut la promesse de pouvoir ouvrir une Banque ouvrière chargée des opérations relatives à l'épargne des travailleurs immigrés à l'étranger.

Bien que l'épargne des travailleurs immigrés Turcs représente une importante source de revenus égale aux exportations, la junte militaire n'a pas hésité à prendre des mesures discriminatoires à leur égard.

Le 11 novembre, le chef de la junte adressa un message au directeur général de la Banque Turque de Commerce, dont la première succursale vient de s'ouvrir à Francfort, afin d'accélérer les transferts des devises des immigrés. Quelques jours plus tard le gouvernement promulga un nouveau projet de loi visant à priver de leur nationalité et de leur passeport Turc les travailleurs menant des activités anti-gouvernementales...

LES MESURES REPRESSIVES NE CONSTITUENT PAS UN FREIN AU PROCESSUS DE BANQUEROUTE

L'ensemble de ces mesures répressives ne constituent pas la solution aux problèmes qui frappent de façon chronique la Turquie tels l'inflation, le chômage et le déficit de la balance extérieure. Surtout depuis l'adoption de la politique économique prônée par le FMI, le processus de banqueroute semble s'accélérer.

Les mesures de rétablissement économique, annoncées le 25 janvier par le régime renversé de Demirel et aussitôt adoptées par la junte se révèlent être plus que la simple "pillule amère" comme le disent ses instigateurs et ses mentors (pour le détail de ces mesures cfr les numéros précédents du Bulletin).

Les conséquences de cette politique firent l'objet d'un article dans le Cumhuriyet de 11 novembre:

1. malgré les mesures d'encouragement, les investissements ont diminués de 20% en une année,
2. le taux de croissance économique est de 2.2% inférieur au taux précédent,
3. le taux d'inflation 1980 sera supérieur à 100% malgré des mesures radicales,
4. le taux des chômeurs s'est accru de 50% en un an,
5. la moyenne des salaires s'est fixée à 92 LT au lieu des 151 LT de l'année précédente,
6. le revenu par tête qui dépassait les US \$ 1.000 en 1979, se situe pour le moment à US \$ 990,
7. et enfin le déficit de la balance commerciale de la Turquie se chiffre à quelque US \$ 1.200 millions pour les neuf premiers mois de l'année selon les données de la Banque Centrale. Ce chiffre est de US \$ 314.3 millions supérieur à 1979.

Comme nous le mentionnions en page 5, le quotidien Cumhuriyet, l'unique journal Kemalist de la Turquie, fut interdit par la soit-disante junte "Kemalist" pour avoir diffusé ces informations dans son numéro du 11 novembre, un jour après le 42ème anniversaire de la mort de Mustafa Kemal.

Ceci est non seulement le signe de la faillite d'une politique économique imposée par des institutions financières internationales, mais également le signe de la faillite de vouloir établir un régime fasciste en Turquie sous le couvert du "Kemalisme".

Document indispensable sur la Turquie

COLLECTION DES QUATRE ANNEES DE BULLETINS INFO-TURK

Vous y trouverez des nouvelles par ordre chronologique et des articles sur tous les sujets sociaux, politiques, économiques et culturels de Turquie depuis novembre 1976 jusqu'à octobre 1980. Le prix de cette collection est de 1600 FB, frais d'expédition inclus. Vous pouvez la commander en versant cette somme à: Info-Türk, 13/2 Square Wiser, 1000 Bruxelles - Belgique.

INDEX DE 4 EME ANNEE

- NOVEMBRE 1979: La Turquie de nouveau sous la coupe du pouvoir de droite - Les capitalistes turcs exigent l'entrée de la Turquie dans la CEE - Nouvelles concessions accordées aux Etats-Unis - La gauche organise la résistance contre la répression de la droite - Nouvelles mesures anti-démocratiques - La violence politique continue son escalade - Après sa défaite électorale, le parti d'Ecevit est en pleine crise - Index de trois années
- DECEMBRE 1979: Terreur sur les hauteurs d'Ankara - L'enveloppe de "mesures contre le terrorisme" - L'auteur des projets anti-démocratiques: Gouvernement d'Ecevit - Les intellectuels progressistes de Turquie sont tués l'un après l'autre - Terreur des "Loups Gris" en Allemagne fédérale - Nouvelles sentences de mort - Représentation d'un ballet interdite - Une délégation turque participa à la réunion anti-missiles à Bruxelles
- JANVIER 1980: L'Ultimatum de l'Armée turque - Soumission aux plans militaires des USA sur la Turquie - Suppression des derniers vestiges des droits démocratiques - Les deux objectifs principaux de l'Ultimatum de l'armée - Collaboration entre Demirel et Ecevit - La chasse aux enseignants continue en Turquie - Camp d'entraînement style Nazi des fascistes turcs - Le premier capitaliste de Turquie demande le gel des salaires - Des leaders syndicalistes arrêtés pour avoir chanté l'Internationale - Un calendrier et un livre confisqués - Censure des nouvelles à la radio et à la télévision - Ecrivains turcs menacés de mort - 44% des forces ouvrières de Turquie composés de femmes - Qui se cache derrière les fraudeurs d'armes et de drogue? - L'insuffisance de combustibles frappe la population et l'industrie turques - Une insuffisance de papier menace les journaux et des maisons d'édition
- FEVRIER 1980: Résistance légitime et héroïque des ouvriers d'Izmir - "Loups Gris" appellent à la guerre sainte - Un régime dictatorial sur le modèle de l'Amérique Latine - Persecution des intellectuels - Position anti-démocratique de la Cour de la Constitution à l'égard du peuple Kurde - 2500 policiers s'attendent à être destitués - Deux organisations démocratiques interdites - L'union des Barreaux demande la sécurité pour les avocats Turcs - Une réunion sur les problèmes de la jeunesse interdite - Des intellectuels français lancent un appel au Président Koruturk - Un pas en avant dans le mouvement pour la paix en Turquie - Ecevit contre le boycott Turc des jeux olympiques - Position des partis socialistes de Turquie à propos des événements d'Afghanistan - Message d'Erich Honecker
- MARS 1980: Grève de masse dans toute Turquie - Vers un blocage des salaires - Le bilan des 100 jours - Solidarité avec les forces progressistes de Turquie - Drapeau de l'"état Turc indépendant de Chypre" - La Présidente du Parti Ouvrier de Turquie (TIP) devant le tribunal militaire - Pression sur la presse progressiste et des intellectuels - Un film turc primé interdit en Turquie - Un maire jugé pour séparatisme - Des dirigeants de l'Association des Enseignants poursuivis par les militaires - Enquête sur le parti d'Ecevit pour son affiliation à l'Internationale Socialiste - Le Parti de la Justice développe ses relations en Allemagne fédérale - L'Allemagne fédérale montre un intérêt croissant pour la Turquie - Des tanks léopards pour la Turquie et des accords touristiques germano-turc - Déficit commercial record pour la Turquie - Le holding financier de l'Armée turque exporte des voitures - Attraits supplémentaires pour le capital étranger

AVRIL 1980: La politique étrangère turque fait de la corde raide - Un crédit très coûteux pour la Turquie - Offensive générale contre la classe ouvrière - Un nouveau moyen de gagner du temps: les élections présidentielles - Le gouvernement responsable de l'escalade de la terreur - Nouveaux projets de loi répressifs - L'unité des forces progressistes est renforcée - Sur le 4ème congrès de la FIDEF - Des exagérations font du tort au mouvement démocratique - Un rapport sur la violation des droits de l'Homme en Turquie - Campagne internationale pour Behice Boran - Opérations répressives dans la région Kurde de la Turquie - Campagne de solidarité avec le sociologue Besikci - Oppression des enseignants - Editeurs condamnés, intellectuels poursuivis - Répression au côté turc du Chypre

MAI 1980: En Turquie, encore un 1er mai sous la menace des tanks - Ecevit: "Les autorités provoquent la terreur - Solidarité internationale avec les dirigeants de la DISK - Un parti socialiste interdit en Turquie - Raid sur le siège du TIP - Torture: Pratique quotidienne d'interrogatoires en Turquie - Allégations de torture - Conditions inhumaines dans les prisons - Pression sur le peuple Kurde en Turquie - Le romancier Yachar Kemal choisit l'exil volontaire en Suède - La loi martiale a suspendu la publication de 15 périodiques - Investissements étrangers en Turquie

JUIN 1980: Amnesty International: "Torture systématique en Turquie" - Massacres par les "Loups Gris" - Motion de censure pour renverser le Gouvernement Demirel - Nouvelles concessions au FMI - La Turquie devient le paratonnerre de l'OTAN - Comité d'Europe de l'Unité pour la démocratie en Turquie - Les travailleurs de Turquie en Belgique pour Objectif 82 - Démarche xénophobe du Bourgmestre de Bruxelles

JUILLET/AOUT 1980: Vers un fascisme parlementaire - Elections anticipées - La terreur de droite encouragée par la réunion de l'OTAN à Ankara - Le 7ème congrès de la DISK réaffirme sa détermination de lutte contre le fascisme - DISK menacée d'interdiction - Le gouvernement suspend 55 grèves dans 7 mois - Lents progrès pour l'affiliation turque à la CEE - CES contre l'entrée dans la CEE d'un régime turc anti-démocratique - Deux journalistes victimes de la terreur politique - Les hebdomadaires "Yürüyüş" et "Adımlar" interdits - Une Canadienne arrêtée pour détention des "publications interdites" - Quatre artistes de théâtre sanctionnés - Une question du PCB sur la répression en Turquie - 425.000 jeunes privés de leur droit à l'enseignement supérieur - Protestation contre l'emprisonnement du Dr. Besikci - Progrès des partis de gauche dans la section turque de Chypre

SEPTEMBRE 1980: Coup d'Etat de l'OTAN - Appel du Comité d'Europe pour la Démocratie en Turquie - Escalade militaire - Sur 72 ans, 32 sont passés sous le régime militaire - Position de classe de l'Armée turque - Un piège bien combiné: OYAK - Complexe militaire-industriel - Programme du capitalisme monopoliste - Réponse des travailleurs immigrés turcs au Général Evren - Derrière la violence politique, l'armée - Protestation par la CES, laCMT et la CISEL - Réactions de l'Assemblée européenne et du Conseil de l'Europe - La Turquie en chiffres

OCTOBRE 1980: La dictature militaire fasciste de la junte "constitutionalisée" - Nouvelle étape vers la stabilisation de la région - Le capital monopoliste satisfait du régime militaire fasciste - Les capitalistes turcs l'avaient demandé - L'Associated Press présente le vice-premier ministre Korkut Ozal - Quelques remarques aux institutions européennes sur la violation des droits de l'Homme en Turquie - Escalade d'un leader! - Non pas un régime de transition, mais une dictature militaire fasciste - Violation de chaque article de la Convention européenne sur les droits de l'Homme - Suicide ou torture - Quelques extraits du rapport d'Amnesty International - Morts à la suite de tortures pendant la période de loi martiale - Demain, il sera trop tard! - Victoire de la solidarité internationale: Behice Boran est libre - Un nouveau journal anti-fasciste: TEK CEPHE (Front Unique).